

OFFRE D'EMPLOI

La Commune de Plombières recrute un(e) ouvrier(ère) qualifié(e) jardinier (D2) à temps plein

Nous vous offrons:

Un contrat à temps plein d'une durée de six mois renouvelable, avec possibilité d'un contrat à durée indéterminée.

Une échelle barémique D2 dont le salaire minimum mensuel brut indexé (niveau 0) est de 2.172,42 euros + une éventuelle allocation de foyer ou de résidence + pécule de vacances + allocation de fin d'année.

Conditions à remplir:

- ▶ Être belge ou ressortissant ou non de l'Union européenne;
 - ▶ Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
 - ▶ Jouir des droits civils et politiques;
 - ▶ Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
 - ▶ Être soumis à une évaluation de santé préalable auprès du médecin du travail ;
 - ▶ Être âgé de 18 ans au moins à la date ultime prévue pour le dépôt des candidatures;
 - ▶ Posséder un diplôme avec la qualification en jardinage au moins égal à celui qui est décerné à la fin des études techniques secondaires inférieures (E.T.S.I) ou des cours techniques secondaires inférieurs (C.T.S.I.) ou de l'enseignement professionnel secondaire inférieur (E.P.S.I) ou des cours professionnels secondaires inférieurs (C.P.S.I) ou à l'issue de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire (2^{ème} degré – C.E.S.D.D);
- OU
- Être en possession d'un certificat d'apprentissage en jardinage ou titre réputé équivalent délivré par un Centre de formation permanent des classes moyennes ;
- OU
- Être en possession d'un titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation des compétences et correspondant au niveau du diplôme du 2^{ème} degré et en lien avec l'emploi considéré de jardinier;
- OU
- Être en possession d'un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon en lien avec le diplôme et la qualification souhaitée de jardinier;
- ▶ Réussir les épreuves de sélection (épreuves pratique et orale);
 - ▶ Posséder le permis de conduire de la catégorie B ou C ou s'engager à réussir le permis C sur demande de l'employeur endéans une période de deux ans à compter de l'engagement;
 - ▶ Fournir un Passeport A.P.E. délivré par le FOREM au plus tard au moment de l'engagement ;
 - ▶ S'engager à exercer le service des sépultures et des cimetières.

Nous recherchons:

Une personne dynamique et motivée, minutieuse et précise;

- capable de travailler de façon autonome et aussi en équipe;
- capable de faire preuve d'une grande flexibilité dans les tâches à accomplir ;
- disponible rapidement;
- capable d'appliquer les normes de sécurité et de conformité.

Atouts:

- Posséder une sensibilité au développement durable;
- Polyvalence;
- Professionnalisme;
- Possession du permis de conduire de la catégorie C.

Si vous êtes intéressé(e) par cet emploi, votre candidature motivée, accompagnée d'un curriculum vitae, d'un extrait de casier judiciaire, d'une copie de votre permis de conduire et d'une copie de votre diplôme, certificat d'apprentissage, titre de compétences ou de formation, doit parvenir pour **le lundi 2 mars 2020** au plus tard :

- soit par envoi recommandé à l'adresse suivante:

Collège communal

Place du 3ème Millénaire 1, 4850 PLOMBIERES

- soit par dépôt contre remise d'un accusé de réception au Service du Personnel de l'Administration communale de Plombières, Place du 3ème Millénaire 1 à 4850 Plombières, durant les heures d'ouverture.

Le descriptif de fonction ainsi que tout renseignement complémentaire peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale de Plombières (Service du Personnel) entre 9h00-12h00 et entre 14h00-16h00 ou en téléphonant au 087/78.91.38 aux mêmes heures ou encore par email à l'adresse olivier.beckers@plombieres.be. Le descriptif de fonction est également disponible sur le site internet communal (www.plombieres.be).

DESCRIPTIF DE FONCTION

Mission

Dans le cadre d'un service public, dans le respect des règles de sécurité et de l'autocontrôle de son travail et sous l'autorité du contremaître, l'ouvrier qualifié (D2) jardinier est affecté à l'ensemble des travaux que réalise le Service Technique et prioritairement aux tâches liées à sa qualification. L'ouvrier jardinier est au service de la Commune qui l'emploie, il doit la représenter dignement dans l'exercice de ses missions et être soucieux de rendre un service public de qualité aux usagers.

Activités

(la liste des activités n'étant pas exhaustive)

- Effectuer des travaux liés à sa qualification, à savoir:
 - ⇒ La création, l'aménagement des espaces verts communaux en tenant compte des saisons et des espaces dont il doit s'occuper:
 - préparer les sols avant plantation des végétaux ;
 - participation à l'élaboration du plan de fleurissement ou élaboration du plan de fleurissement en collaboration avec le service adéquat ;
 - aménagement de nouveaux espaces verts: petits travaux de terrassements, maçonnerie, plantations nouvelles,....
 - aménagement des décors végétaux d'intérieur et d'extérieur ;
 - ⇒ Entretien des espaces verts:

- protection des plantations existantes ;
 - remplacement des plantations en fin de cycle ;
 - entretien des pelouses (tonte, traitements, passage du rouleau,..) ;
 - entretien des arbres et des arbustes (taille,...) ;
 - réaliser divers travaux de maintenance (pose de dalles et/ou travaux de maçonnerie légers,...) ;
 - évacuation et recyclage des déchets verts (herbe coupée, feuilles mortes,...) ;
 - débroussailler ;
- ⇒ Entretien des outils et des machines utilisées dans le cadre de son travail de jardinier:
- prendre soin des outils et de leur tenue en état de marche (nettoyer et entretenir le matériel) ;
 - détecter les dysfonctionnements du matériel utilisé ;
 - effectuer de petites réparations ;
- ⇒ Surveiller l'approvisionnement du poste de travail en matériel et matériaux ;
- ⇒ Réceptionner, vérifier et stocker les matières et le matériel;
- ⇒ En l'absence de supérieur hiérarchique, être le référent sur le chantier;
- ⇒ Proposer des solutions afin de remédier aux problèmes rencontrés dans l'exécution des travaux;
- Effectuer des travaux simples non liés à sa qualification et les autres tâches qui en découlent (nettoyer, entretenir et ranger le matériel, les équipements et les locaux) ;
 - Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures et/ou des bâtiments;
 - Veiller à la propreté du travail et nettoyer le chantier à l'issue du travail;
 - Appliquer rigoureusement les règles de sécurité afin de veiller à sa propre sécurité ainsi qu'à celle des collègues et des usagers;

Compétences requises

Connaissances (savoir)
<ul style="list-style-type: none"> - les règles en matière de bien-être au travail et de sécurité; - les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la fonction; - la connaissance des végétaux d'ornement; - la connaissance des caractéristiques de chaque plante et de leurs besoins spécifiques en fonction des saisons; - la réglementation et les procédures en vigueur au sein de la Commune ; - la langue française orale ;

Aptitudes (savoir-faire)

- travailler méthodiquement;
- apprécier l'urgence de la demande;
- se tenir informé de l'évolution du métier;
- accomplir un travail de qualité;
- travailler de manière précise et rigoureuse;
- exécuter l'ensemble des tâches dans les délais imposés;
- collaborer avec ses collègues et contribuer au maintien d'un environnement agréable;
- s'adapter à une grande variété de situations;
- communiquer avec ses collègues et sa hiérarchie;
- réagir rapidement avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain ou imprévu;
- respecter rigoureusement les consignes et les règles de sécurité;
- s'investir dans sa fonction, maintenir son niveau de performance et mettre à niveau ses compétences ;

Savoir-être

- ponctualité ;
- respect de la déontologie et de l'éthique ;
- rigueur, organisation ;
- disponibilité ;
- devoir de réserve ;
- engagement, dynamisme, initiative, sens de la responsabilité ;
- écoute, respect des citoyens et des collègues, empathie ;
- polyvalence, adaptabilité ;
- esprit critique ;
- avoir le souci de la protection de l'environnement.